

ÉCOLE DES COURS D'ÉTÉ	INFORMATION
<p>École secondaire Cardinal-Roy 50 Rue du Cardinal-Maurice-Roy, Québec, QC G1K 8S9</p>	<p>Avant le 3 juillet 2024 : - à l'école fréquentée par votre enfant ou à l'adresse :  coursete@cssc.gouv.qc.ca</p> <p>À partir du 4 juillet 2024 : Secrétariat des cours d'été · 418-686-4040, poste 2290</p>

INSCRIPTIONS	
<p>Cours de récupération intensive Première à la troisième secondaire</p>	<p>S'inscrire aux cours de récupération intensive Inscriptions du 12 juin au 3 juillet, midi.</p>
<p>Cours de reprise des épreuves Quatrième et cinquième secondaire avec l'école Succès scolaire</p> <p>Reprises d'épreuves ministérielles de 4^e et 5^e secondaire avec l'école Succès scolaire</p>	<p>https://ecole.successscolaire.ca/inscription</p> <p>https://ecole.successscolaire.ca/inscription</p>
<p>Veillez porter une attention particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> à la date du début des cours afin de ne pas vous inscrire en retard;<input type="checkbox"/> au fait que la présence de l'élève est requise pour tous les cours auxquels il s'inscrit.	

RÉSULTATS

Les résultats des cours d'été pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire seront envoyés par l'école fréquentée par votre enfant **à compter du 23 juillet 2024**.

Les résultats des reprises d'épreuves pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire seront mis à la poste par le ministère de l'Éducation (MEQ) **à compter du 15 août 2024** (*Relevé des apprentissages*).

OBJECTIF DES COURS D'ÉTÉ

Pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires de tous ses élèves¹, le Centre de services scolaire de la Capitale offre des cours d'été en présentiel pour les élèves de la première à la troisième secondaire.

Ces cours de récupération intensive permettent aux élèves en échec dans une discipline de consolider leurs connaissances et de développer suffisamment leurs compétences afin de poursuivre leur cheminement scolaire dans une classe supérieure.

QUI PEUT S'INSCRIRE AUX COURS D'ÉTÉ?

Tout élève du Centre de services scolaire de la Capitale peut s'inscrire à un cours de récupération qu'il a déjà suivi pendant l'année scolaire et pour lequel il a obtenu **un minimum de 50 % pour chacune des compétences** de la matière en échec à la fin de l'année scolaire.

Prenez note que les cours sont offerts sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions.

EXIGENCES AUX COURS D'ÉTÉ

- L'élève doit être ponctuel et assister à tous ses cours. Toute absence doit être justifiée par un mot écrit des parents.
- L'élève doit respecter les règlements de l'école (sens civique, autonomie et sens des responsabilités).
- L'élève doit effectuer tous les travaux exigés par l'enseignant et s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.

Le manquement à ces règlements pourra entraîner l'exclusion des cours. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé.

MODALITÉS DE PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

Exceptionnellement pour l'année scolaire 2024, il n'y a pas de frais pour l'inscription au cours d'été.

¹ Précision sur ce que l'on entend par un élève du Centre de services scolaire de la Capitale : un élève qui a fréquenté une école du Centre de services scolaire de la Capitale pendant l'année scolaire 2022-2023 et qui présente un bulletin de fin d'année émis par cette école.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour faciliter l'accès aux écoles des cours d'été, le Centre de services scolaire de la Capitale offre la possibilité pour les élèves de prendre une navette (aller-retour) à partir de l'école secondaire Roger-Comtois sans frais.

Le transport sera effectif du 4 au 16 juillet et accessible uniquement aux élèves inscrits aux cours d'été.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Afin de garantir la sécurité de tous nos élèves, nous demandons aux parents de respecter les règles de sécurité du code de la route et de l'école (stationnement, aires de circulation réservées). Des contrôles seront effectués périodiquement. Pour les élèves qui utilisent leur propre véhicule, le stationnement est autorisé seulement dans les rues avoisinantes de l'école.

COURS DE RÉCUPÉRATION	CODE	COÛT	HORAIRE
1^{re} secondaire			
FRANÇAIS 1^{re} sec. Lecture et Écriture	132-108 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
MATHÉMATIQUES 1^{re} sec. Compétences 1 et 2	063-126 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
ANGLAIS 1^{re} sec. Compétences 1, 2 et 3	134-104 C1, C2 et C3	Gratuit	Du 4 au 12 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
2^e secondaire			
FRANÇAIS 2^e sec. Lecture et Écriture	132-208 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
MATHÉMATIQUES 2^e sec. Compétences 1 et 2	063-226 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
ANGLAIS 2^e sec. Compétences 1, 2 et 3	134-204 C1, C2 et C3	Gratuit	Du 4 au 12 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
3^e secondaire			
FRANÇAIS 3^e sec. Lecture et Écriture	132-308 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
MATHÉMATIQUES 3^e sec. Compétences 1 et 2	063-306 C1 et C2	Gratuit	Du 4 au 16 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30
ANGLAIS 3^e sec. Compétences 1, 2 et 3	134-304 C1, C2 et C3	Gratuit	Du 4 au 12 juillet de 8 h 45 à 11 h 45 et 12 h 30 à 14 h 30

Étant donné la gratuité des cours d'été pour l'année scolaire 2023-2024, nous demandons la collaboration des parents et des élèves de se désinscrire le plus rapidement possible si un désistement de la part de ces derniers afin de faciliter l'organisation.